

## ANNEXE 2

### Délimitation du périmètre du site Natura 2000 BE34043 – « Bassin de la Semois du Maka à Bouillon »

#### 2.1. Carte délimitant le périmètre du site

La présente carte fixe, au jour de la désignation du site, à l'échelle cartographique 1/10 000<sup>e</sup> (publiée au 1/25 000<sup>e</sup>) le périmètre du site.

Cette carte est également disponible :

- Sous format informatique sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>
- Sous format papier auprès de chaque commune concernée;
- Sous les deux formats, auprès des Directions extérieures territorialement concernées du Département de la Nature et des Forêts.

#### 2.2. Prescriptions littérales visant à préciser le périmètre du site

Liste des parcelles et parties de parcelles cadastrales non comprises dans le périmètre du site Natura 2000 BE34043 – « Bassin de la Semois du Maka à Bouillon »

Les parcelles cadastrées ou ayant été cadastrées comme suit ne sont pas comprises dans le périmètre du site Natura 2000 BE34043 – « Bassin de la Semois du Maka à Bouillon » :

COMMUNE : BOUILLON Div. 1 Section B : parcelles 104C, 194A, Section D : parcelles 100E, 102E, 109B2, 109C2, 125N, 125R, 129S, 137, 138G, 265K, 308B, 328/02B, 337E, 344K, Section E : parcelles 14B, 44A, Div. 4 Section B : parcelles 112E, 113B, 129B, 41G, 470, 5A, 629G, 661A, 663, 689, 701, 710A, 728E, 738C, 738D, 739A, 75A2, 75B2, 75C2, 75D2, 75E2, 75G2, 911B2, 92A, 989A, 995C, Div. 5 Section A : parcelles 1004A, 1020, 1040A, 1040C, 1041G, 1041H, 1041K, 1051, 1053, 1054, 1056, 410D, 411P, 773A, 963C, 964E, 971D, Div. 6 Section D : parcelles 1086A, 1105W, 1105Y, 1142, 1158, 1159B, 1194C, 1212E3, 1222C4, 1222E5, 1222F4, 1222F5, 1222G5, 1222N4, 1222P4, 1222W4, 897E, 909C

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 23 janvier 2014 de désignation du site Natura 2000 BE34043 - « Bassin de la Semois du Maka à Bouillon ».

Namur, le 23 janvier 2014.

Le Ministre-Président,  
R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,  
C. DI ANTONIO

---